

Assemblée nationale
Commission de la santé et des services sociaux

**Mandat d'initiative sur l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes
en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH)**

Comité directeur élargi
Proposition de recommandations

Proposeur	Recommandations	Notes et commentaires
Pratiques diagnostiques Encadrement des diagnostics		
Gouv	1. Le gouvernement devrait créer un comité conjoint MSSS-MEES dont l'objectif serait d'encadrer adéquatement le diagnostic et la prescription de médicaments pour le TDAH et évaluer les options disponibles afin d'améliorer l'accès aux services psychosociaux;	
	2. Que le gouvernement s'assure du dépistage précoce des enfants qui ont un retard de développement et des élèves ayant un TDAH pour qu'ils soient accompagnés dès le plus jeune âge;	
	3. Que le gouvernement demande au Collège des Médecins d'évaluer les lignes directrices de diagnostic du TDAH afin de poser des diagnostics justes et d'assurer un suivi adéquat;	
Opp. officielle	4. QUE le gouvernement du Québec émette une directive écrite claire aux enseignants quant au dépistage des problèmes des enfants en les formant toutefois correctement aux écueils d'un étiquetage parfois hâtif.	
	5. QUE le gouvernement du Québec assure le développement des tests psychométriques scientifiques afin d'outiller les professionnels de la santé à l'élaboration du bon diagnostic.	
	6. QUE le MSSS demande à l'INESS d'inclure, dans son guide des meilleures pratiques demandé à la 4 ^{ième} recommandation, l'obligation d'un suivi régulier et annuel.	

2 ^e opposition	7. Que l'INESSS soit mandaté de documenter la situation de surdiagnostic et de la surconsommation de psychostimulants et de faire des recommandations.	
	8. Que le MSSS mette en place des politiques qui favorise la diversité des approches.	
	9. Que l'INESSS soit mandaté de documenter la situation de l'influence du marketing de l'industrie pharmaceutique auprès des prescripteurs et de faire ses recommandations afin d'encadrer la pratique.	
3 ^e opposition	10. Mettre sur pied un comité d'étude conjoint (MSSS et MEES) afin d'établir des recommandations pour mieux prévenir, diagnostiquer et traiter le TDAH;	Notre recommandation est meilleur
	11. Resserrer les pratiques cliniques entourant le diagnostic de TDAH et la prescription de médicaments associée en accordant une attention particulière au TDA sans hyperactivité, notamment en demandant au Collège des médecins et à l'Ordre des psychologues de travailler conjointement à l'élaboration de lignes directrices claires;	
	12. Mettre sur pied une étude de validation statistique des différents questionnaires d'évaluation conçus pour vérifier la prévalence du TDAH et utilisés actuellement (le Conners, le Poulin et le SNAP) et, ainsi, adapter cette validation statistique à notre propre population ;	Qui devrait mettre cela sur pied ?

Traitements pharmacologiques et psychosociaux Accès aux services		
Gouv	13. Le gouvernement devrait demander que soient étudiés et mieux évalués les effets secondaires des psychostimulants chez les enfants;	
	14. Le gouvernement devrait offrir plus de support aux jeunes recevant un diagnostic de TDAH ainsi qu'à leur famille, notamment en mettant en place des ateliers psychosociaux parents enfants;	
	15. Que le gouvernement augmente le nombre de professionnels et de techniciens qui soutiennent les enseignants dans l'encadrement et l'accompagnement des élèves en difficultés et les élèves ayant un TDAH;	
	16. Que le gouvernement facilite l'accès aux services publics en santé, dont les services de première ligne en santé mentale.	
Opp officielle	17. QUE le MSSS mandate l'INESS de rédiger un guide des meilleures pratiques pour les médecins et les professionnels afin qu'ils puissent favoriser soit la prescription d'un traitement mixte pharmacologique et psychosocial ou la référence directe vers des interventions psychosociales.	Est-ce le rôle de l'INESS ?
	18. QUE le MSSS et le MELS s'entendent et formule un guide des meilleures pratiques claire afin de favoriser l'intervention multidisciplinaire, en continuité de services entre l'école, le médecin ou professionnel de la santé et les parents.	
2 ^e opposition	19. Que le gouvernement améliore l'accessibilité à des services d'aide et de soutien psychosociaux aux jeunes sur l'ensemble du territoire et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.	
	20. Que le MSSS mandate l'INESS de rédiger un guide des meilleures pratiques pour les médecins et les professionnels afin qu'ils puissent favoriser soit la prescription d'un traitement psychosociaux ou mixte pharmacologique et psychosocial.	

3 ^e opposition	21. Améliorer l'accessibilité aux services psychosociaux dans le réseau public pour les enfants ayant des symptômes ou un diagnostic de TDAH et leurs parents ;	
	22. Appuyer davantage les enseignants dans leur rôle de pédagogues, notamment en leur donnant des conditions qui favoriseront l'enseignement et en permettant aux élèves d'avoir accès à des ressources adaptées, même en l'absence d'un diagnostic de TDAH;	

Santé mentale et détresse psychologique des jeunes Contexte social, sensibilisation et prévention		
Gouv	23. Le gouvernement devrait demander que soient étudiés les impacts des écrans sur les enfants, notamment ceux atteints d'un TDAH;	
	24. Le gouvernement devrait sensibiliser la population sur les troubles de santé mentale chez les jeunes, notamment sur la question de l'anxiété de performance;	
	25. Le gouvernement devrait accentuer ses efforts pour mieux adapter les écoles aux réalités actuelles, notamment dans l'établissement de classes flexibles.	
	26. Que le gouvernement poursuive le développement de places éducatives de qualité pour nos jeunes 0-5 ans;	
Opp. officielle	27. QUE le gouvernement du Québec mette en place un plan d'action dans les milieux scolaires liés notamment aux trois orientations suivantes: 1) Saine alimentation; 2) Plus d'exercice physique; 3) Moins de temps d'écran.	
2 ^e opposition	28. Que le gouvernement s'engage dans un financement public de la recherche en santé mentale.	
3 ^e opposition	29. Consacrer de 30 à 45 minutes par jour de plus à l'activité physique et aérobique dans les écoles;	Comment ?
	30. Mettre en place une campagne de sensibilisation pour inciter les jeunes à limiter l'utilisation des jeux vidéo et leur temps d'écran en général;	
	31. Donner à l'INSPQ ou à l'INESSS le mandat de mener les études nécessaires pour mieux comprendre les inégalités sociales associées au TDAH, ce qui permettrait de comprendre l'ampleur de la situation actuelle.	Préciser